

## Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 06 décembre 2024 a :

- approuvé le compte rendu du PV du CA du 25/10/2024.
- pris connaissance des priorités au titre de l'année 2025.
- délibéré et voté le projet du placement familial spécialisé.
- approuvé les orientations pour le CPOM protection de l'enfance.
- pris connaissance des bilans et perspectives de la Prévention Spécialisée, de Roulez Jeunesse et d'An Dreuzel.
  
- été informé des budgets prévisionnels 2025 de :  
  
Sainte Angèle, Ty Kérentrée, An Dreuzel, le Lycée de Kerbernez ( budget et tarifs), Résidence Habitat Jeune ( budget et tarifs), Cap Logement, le Golf (budget et tarifs), SCI Quimper IAE, SASU ATV Quimper.
  
- approuvé le budget prévisionnel de :  
  
la DG, du CPOM PA/PH, du CPOM MSE, de Roulez Jeunesse, de la Protection de l'Enfance.
- approuvé la délégation de la Présidente de la Fondation au Président du Lycée de Kerbernez.
- approuvé la rétroactivité du versement au titre du Ségur.
- approuvé le projet de conventions d'abritat avec Ty Kelc'h.
- Question diverses :  
  
- La FMT a été informé de l'avancement du projet de convention d'abritat de Léonard de Vinci.

Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation Massé Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 17h15.

Le secrétaire général,

Gérard Lizet

La Présidente,

Marguerite Bourbigot

